

2022-
2024

Chambres de Métiers et de l'Artisanat

Charte Qualité

L'engagement du professionnel, la satisfaction du client !



performance
MANAGEMENT MAÎTRISÉ



&



Entreprise : **ACOUSSUR**

Sise à : **Saint-Maur-des-Fossés**

Nom du dirigeant : **Monsieur LAFOSSE**

Activité : **Menuiserie - Pose de portes et fenêtres**

Engagé dans la Charte Qualité depuis : 2008

Comité de Sélection Qualité réuni le : 29 novembre 2022

Vincent Diot,
Président de la Chambre de Métiers
et de l'Artisanat du Val-de-Marne

Le Comité de Sélection Qualité atteste que l'entreprise a obtenu la **Charte Qualité® Performance**.

Le dirigeant et son équipe s'engagent à :

- OFFRIR un accueil personnalisé et privilégier une relation de confiance basée sur l'écoute, la disponibilité et des conseils individualisés
- RECEVOIR les clients dans un lieu propre et agréable conformément aux normes d'hygiène et de sécurité
- HONORER les commandes et respecter les délais annoncés grâce à une organisation interne efficiente
- FAVORISER la transmission du savoir-faire par la formation et la qualification professionnelle des collaborateurs de l'entreprise
- VEILLER quotidiennement à la qualité des produits et prestations proposés dans le respect des exigences réglementaires et légales de la profession
- RESPECTER l'environnement en optant pour un comportement et des gestes éco-responsables

L'audit, basé sur environ 330 critères qualitatifs et réglementaires, a été réalisé dans l'entreprise selon un référentiel défini par la Chambre de Métiers et de l'Artisanat. La Charte Qualité® Performance est valable deux ans à compter de la date d'attribution par le Comité de Sélection Qualité.